

Soutenons les commerces locaux



Recensement et communication des commerces ouverts pendant le confinement

En cette période de 2^e confinement et en prévision des fêtes de fin d'année, les commerces locaux s'adaptent pour poursuivre leur activité. Les habitants peuvent toujours en bénéficier et les contacter pour acheter leurs produits de qualité et ainsi favoriser l'économie locale et dynamiser les centres-bourgs.

Les 5 communes du territoire intercommunal recensent les commerces ouverts proposant du Click&collect, des services de livraison et vente à emporter. Retrouvez la liste des commerces ouverts sur le territoire de la Communauté de Communes sur une carte interactive sur internet !

Une carte interactive recensant les commerces, restaurateurs, producteurs et hôtels du territoire, ouverts, sur le site internet www.paysdesaintjeandemonts.fr

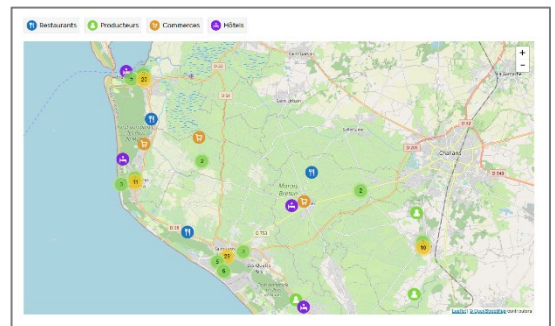
De nombreux restaurateurs, commerçants et producteurs du territoire proposent un service de livraison à domicile ou de vente à emporter pour ce second confinement.

Ils s'adaptent au contexte sanitaire pour proposer quotidiennement aux habitants, des services et leurs produits :

- Services en drive,
- Click and collect
- Livraison.

Grâce à cette carte interactive, les habitants peuvent avoir une vision d'ensemble du territoire et trouver le commerce dont ils ont besoin. Localisez-les facilement sur la carte et cliquez sur leur nom pour accéder à plus d'informations.

Listes disponibles également sur le site internet des mairies et de la Communauté de Communes www.omdm.fr



Vous souhaitez être recensé ? Faites-vous connaître !

Si vous souhaitez inscrire votre commerce et indiquez vos services, le recensement se fait via votre mairie et la Communauté de Communes par mail ou sur le site internet :

- Service Développement économique de la Communauté de Communes deveco@omdm.fr
- à Saint Jean de Monts : www.saintjeandemonts.fr
- à Notre Dame de Monts : [formulaire en ligne](#)
- à La Barre de Monts : mairie@ville-labarredemonts.fr
- à Soullans : contact@soullans.fr
- à Le Perrier : mairie.le.perrier@wanadoo.fr

Aides pour les entreprises en difficultés

275 000 € de fonds sont mobilisés à travers des fonds territoriaux pour soutenir et accompagner les entreprises sur le territoire de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, à travers le **fonds de relance** (subvention) et **fonds de résilience** (avances remboursables) pour les entreprises de moins de 10 salariés. Ces aides sont proposées en lien avec la Région, le Département et la Banque des territoires.

Contactez le service Développement économique de la Communauté de Communes au **02 51 89 87 99** ou par mail à deveco@omdm.fr . Toutes les infos sur www.entreprendre-paysdemonts.fr

Contact Projet

Patrick SUDRE

Service développement économique

Chef de service

02 51 59 87 99 ou par email : deveco@omdm.fr

Contact Presse

Alice HERBRETEAU

Communauté de Communes Océan-Marais de
Monts

Chargée des relations médias et évènementiels

02 51 58 07 89

alice.herbreteau@omdm.fr